

Décision

Générale

colonial

Décision n° 13-96-1904 mutation

n° 13-96-1904

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 96 du 01/11/1904

Date de publication
25 octobre 1904

Date du numéro
1 novembre 1904

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du gouverneur en date du 25 octobre 1904. le sieur Roblé Toug Okhal âe la tribu des Arlah, à été révoqué pour compter du 1er octobre, et remplacé par le sieur Samatar Beuh.